

# A l'hôpital, bien vous identifier C'est votre sécurité



**Présentez une pièce d'identité officielle lors  
de votre accueil en consultation, aux  
urgences ou lors de votre hospitalisation**

Carte d'identité, passeport, carte de séjour

Pour les enfants ne possédant pas encore une pièce  
d'identité : pièce d'identité d'au moins un parent + livret de  
famille

**Présentez également vos documents de  
couverture sociale**

Carte vitale mutuelle, assurance privée, complémentaire  
santé solidaire

# Tout au long de votre parcours



Le personnel vous propose un bracelet d'identification personnalisé  
Votre identité vous sera régulièrement demandée par les  
professionnels de santé.

